

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

GRETA

Les formateurs et leurs équipes pédagogiques ont célébré la réussite des diplômés



177 stagiaires du Greta se sont vus remettre leurs diplômes au lycée Vaucanson de Grenoble.

GRENOBLE

Les formateurs du Greta et leurs équipes ont célébré, la semaine dernière, comme il se doit, la réussite des diplômés. Ainsi, 177 stagiaires en formation professionnelle (service,

industrie, santé, social et tertiaire) se sont vus remettre leurs diplômes lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les locaux du lycée Vaucanson, à Grenoble. À cette occasion, de nombreux

partenaires institutionnels et économiques ont été conviés pour les remercier de leur soutien constant au Greta. Cette année encore, les taux de réussite témoignent de l'efficacité des équipes

pédagogiques. En plus des diplômes, des attestations de compétences ont aussi été remises pour des formations organisées en partenariat avec les branches professionnelles, Pôle Emploi et le conseil

régional. Sans oublier des formations qui sont mises en place avec la participation active d'entreprises phares du bassin grenoblois (Schneider Electric, Constellium, e2v, Alfa Laval...).



Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

le dauphiné Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

ISERE
 Nelly Parra >> 04 76 88 73 86
 Martine Santos Cottin >> 04 76 88 73 24
LDLlegales38@ledauphine.com

Selon l'Arrêté du 21 Décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est de 1,88 € HT pour l'année 2013

AVIS
Avis administratifs

APPROBATION DU SCHEMA DE SECTEUR DU PAYS VOIRONNAIS

Par délibération en date du 24 novembre 2015, le Conseil Communautaire du Pays Voironnais a approuvé son Schéma de Secteur sur son territoire. La dite délibération est affichée au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et en mairie des communes membres, pendant une durée d'un mois. Le dossier de Schéma de Secteur est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et en mairie des communes membres, aux jours et heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la communauté (<http://www.paysvoironnais.com/les-projets-en-cours/schema-de-secteur-quel-pays-voironnais-pour-demain-292.html>)

Avis au public
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
Avis de consultation du public

Projet de déviation de la commune de Saint-Savin

Le Département de l'Isère concerte le public sur le projet de déviation de la commune de Saint-Savin conformément au code de l'urbanisme. Le document présentera le projet et sera mis à la disposition du public du 11 janvier au 12 février 2016. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier du lundi au vendredi à l'accueil de la mairie de Saint-Savin, aux heures d'ouverture au public ; ou du lundi au vendredi, à l'accueil de la maison départementale du territoire porte des Alpes, 18, avenue Frédéric-Dard, Parc des Lilattes, 38300 Bourgoin-Jallieu, aux heures d'ouverture au public. Ce document sera également disponible sur le site internet du Département de l'Isère, www.isere.fr, rubrique déplacements. Les avis et les observations seront recueillis sur un registre ouvert à cet effet ou peuvent être transmis par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : sce.pdd@cg38.fr Les dates et lieux de la réunion publique et des permanences assurées par les techniciens du Département seront précisées début janvier.

Plan d'occupation des sols
COMMUNE DE CLONAS SUR VAREZE

Prescription de la révision du plan d'occupation des sols (POS) et de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 10 décembre 2015 le Conseil Municipal de la commune de Clonas sur Varèze a décidé de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols sur l'ensemble du territoire communal et a défini les modalités de concertation. Un exemplaire de cette délibération est affiché en Mairie.

Plan local d'urbanisme
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-PONT

Approbation de la modification n° 2 du plan local d'urbanisme

Par délibération du 04 décembre 2015, le conseil communautaire de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, après avis du conseil municipal de Saint-Laurent-du-Pont, a approuvé la modification n° 2 du plan local d'urbanisme sur le territoire communal de cette dernière. Le dossier de plan local d'urbanisme modifié est à la disposition du public en mairie de Saint-Laurent-du-Pont, à la Communauté de communes Cœur de Chartreuse et en préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture.

DÉCISIONS DES TRIBUNAUX
Tribunal de grande instance

Le Directeur Régional des Finances Publiques de Rhône-Alpes et du Département du Rhône, 3, rue de la Charité 69268 Lyon cedex 02, curateur de la succession de M. JUJIDICE Paul Raymond, né le 12/04/1937 et décédé le 18/03/2013 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Référence Sagis 10184.

VIES DES SOCIÉTÉS
Constitutions de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 14/12/2015 à Méaudre il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS RIVOAL
Siège social : Place de la Mairie à Méaudre (38112).
Objet social : L'exploitation de tous fonds de commerce en gérance, location-gérance, exploitation en nom propre, des activités de bar, restaurant, débit de boisson (licence IV), fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou accessoirement à emporter. L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous logements.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE
Capital : 5000 euros
Président : M. Bertrand RIVOAL demeurant à Le Village 38112 Méaudre Pas de commissaire aux comptes
 Immatriculation en cours au **RCS DE GRENOBLE**

2E SERVICES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 167, montée du Colas - 38780 Eyzin-Pinet
RCS : Vienne
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 décembre 2015 à Eyzin-Pinet, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : 2E SERVICES
Siège social : 167, montée du Colas - 38780 Eyzin-Pinet
Objet social : Conseil, études, consultations techniques, audits, activités diverses de service aux entreprises, assistance technique et organisationnelle, formation, autour des métiers de l'ingénierie électrique
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Éric LEVAILLANT demeurant 167, montée du Colas - 38780 Eyzin-Pinet
 Immatriculation de la société au RCS de Vienne

Transferts de siège social

Suivant PV des décisions unanimes du 03/12/2015, les Associés de la société **CGC PALACE**, SAS au capital de 3 000 euros, siège social : 11 bis, impasse des Bouleaux - 69290 Craponne, 810 237 958 RCS Lyon ont décidé, à compter de ce jour, d'adopter comme nouvelle dénomination " **ALR** ", de transférer le siège social à l'établissement principal au Lieudit Le Mollard Rond - 38540 Grenay, de nommer en qualité de Présidente Mme Alyson ROMERO, demeurant 77, rue des Frontières - 38540 Grenay, en remplacement de M. Nicolas GALLET, démissionnaire. De nommer en qualité de Directeur Général M. Nicolas GALLET, demeurant Le Clos Longchamp, 154 bis rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne, en remplacement de MM. Pascal COLAY et Gilles CHAPELON, démissionnaires. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée du RCS de Lyon